

## AVIS À PUBLIER AU BOAMP ET AU JOUE XML N° 21-130429

Date d'envoi au service éditeur : 29/09/2021

Avis de Marché - Secteurs spéciaux  
Directive 2014/25/UE

Forfait(s) : F21UE-08832831 (coût : 3up)

> Voir l'annonce sous sa forme originale

---

### J05 Avis de Marché Secteurs spéciaux appel d'offre standard Dir25

Département(s) de publication : 25  
Annonce No 21-130429

---

I. II. III. IV. VI.

### AVIS DE MARCHÉ - SECTEURS SPÉCIAUX

Directive 2014/25/UE

#### SECTION I : ENTITÉ ADJUDICATRICE

##### I.1) NOM ET ADRESSES

GRAND BESANCON METROPOLE, 4, rue Gabriel Plançon, 25043, BESANCON, F,  
Téléphone : (+33) 3 81 87 88 89,  
Courriel : [agglomeration@grandbesancon.fr](mailto:agglomeration@grandbesancon.fr),  
Code NUTS : FRC21

##### Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.grandbesancon.fr>  
Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

##### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

##### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

##### Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

##### Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>

##### I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Eau

#### SECTION II : OBJET

##### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

##### II.1.1) Intitulé : VALORISATION AGRICOLE DES BOUES DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DE PORT-DOUVOT

Numéro de référence :

##### II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 90513900

Descripteur supplémentaire :

##### II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) **Description succincte** : Le présent contrat concerne la gestion logistique sur site, l'enlèvement, le transport et la valorisation agronomique des boues d'épuration produites sur le site de la station d'épuration de Port Douvot, à Besançon, conformément à la réglementation en vigueur sur la valorisation agricole, et notamment au décret du 8 décembre 1997 repris dans le livre II du Code de l'Environnement, relatif à l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées et à l'arrêté du 8 janvier 1998 fixant les prescriptions techniques applicables aux épandages de boues sur les sols agricoles. La station de Port Douvot traite les eaux usées de Grand Besançon Métropole pour une pollution équivalente à 188 000 équivalents habitants. Les boues produites par le site de Port Douvot sont produites par un procédé de digestion anaérobie mésophile (filère de méthanisation), elles sont donc stabilisées, et ne sont actuellement pas chaulées.  
Forme de marché : à bons de commande sans minimum ni maximum.

II.1.5) **Valeur totale estimée** :

Valeur hors TVA : 1 500 000,00 euros

II.1.6) **Information sur les lots** :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Mots descripteurs : Assainissement

## **SECTION II : DESCRIPTION**

### **OBJET : VALORISATION AGRICOLE DES BOUES DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DE PORT-DOUVOT**

#### II.2) **DESCRIPTION**

##### II.2.1) **Intitulé : Epandage des boues de Port Douvot**

**Lot n° : 01**

##### II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 90513900

Descripteur supplémentaire :

##### II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRC21

Lieu principal d'exécution :

##### II.2.4) **Description des prestations** : Evacuation, et hygiénisation préalable par chaulage si besoin, et valorisation agronomique en épandage direct)

##### II.2.5) **Critères d'attribution**

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 50.0

2. Valeur technique : La capacité du candidat à répondre aux évacuations en temps contraint / Pondération : 10.0

3. Valeur technique : La méthodologie et les moyens humains pour le suivi du plan d'épandage, le suivi agronomique et les contrôles de terrains / Pondération : 10.0

4. Valeur technique : Les moyens matériels du suivi d'épandage et élaboration des différents bilans / Pondération : 10.0

5. Valeur technique : La sécurité du personnel / Pondération : 10.0

6. Valeur technique : Le type de matériel utilisé pour les livraisons et les épandages / Pondération : 5.0

7. Valeur technique : La mise en œuvre d'une démarche environnementale au sein de l'entreprise et de ses sous-traitants le cas échéant / Pondération : 5.0

Prix :

1. PRIX / Pondération : 50.0

##### II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 1 200 000,00 euros

##### II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de périodes de reconduction fixé à 5, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 6 ans.

#### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

#### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

#### II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options :

Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

L'entité adjudicatrice informe les candidats que des clauses de réexamen ont été introduites dans le présent accord-cadre.

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

#### II.2.14) Informations complémentaires : Le maître d'ouvrage souhaite favoriser les épandages directs en agriculture dans un cadre réglementaire et sécurisé. Une prime incitative est prévue dans le présent accord-cadre.

Mots descripteurs : Assainissement

### II.2) DESCRIPTION

#### II.2.1) Intitulé : Compostage des boues de Port Douvot

Lot n° : 02

#### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 90513900

Descripteur supplémentaire :

#### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRC21

Lieu principal d'exécution :

#### II.2.4) Description des prestations : Evacuation des boues digérées déshydratées, avec ou sans traitement hygiénisant à la chaux, en compostage)

#### II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 50.0

2. Valeur technique : La capacité à intervenir en période et durée très contrainte / Pondération : 15.0

3. Valeur technique : La capacité d'accueil du site / Pondération : 15.0

4. Valeur technique : La sécurité du personnel / Pondération : 10.0

5. Valeur technique : Le niveau de valorisation et la destination du compost obtenu / Pondération : 5.0

6. Valeur technique : La mise en œuvre d'une démarche environnementale au sein de l'entreprise et de ses sous-traitants le cas échéant / Pondération : 5.0

Prix :

1. PRIX / Pondération : 50.0

#### II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 300 000,00 euros

#### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de périodes de reconduction fixé à 5, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 6 ans.

#### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

#### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

#### II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options :

Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

L'entité adjudicatrice informe les candidats que des clauses de réexamen ont été introduites dans le présent accord-cadre.

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

#### II.2.14) Informations complémentaires : Aucune

Mots descripteurs : Assainissement

### **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

#### III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

##### III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner;

##### III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

##### III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat;
- LOT 1 et 2 \_ Le personnel qui assurera le chargement des boues aura un Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES); Pour chaque certificat demandé, acceptation de tout moyen de preuve équivalent.
- LOT 1 \_ Accréditation COFRAC (pour l'analyse de terre et des boues)

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

##### III.1.4) Règles et critères objectifs de participation

Liste et brève description des règles et critères :

##### III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

##### III.1.6) Cautionnement et garanties exigés :

Aucune clause de garantie financière prévue. Garantie à première demande couvrant 100,0 % du montant de l'avance.

**III.1.7) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Prestations réglées par des prix unitaires Prix révisibles annuellement. Avance de 20,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.  
Modalités de financement des prestations : Financement par ressources propres.

**III.1.8) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché**

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

**III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**

**III.2.1) Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

**III.2.2) Conditions particulières d'exécution :**

Consultation comportant des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées dans le CCAP. Début d'exécution de l'accord-cadre à compter de la date de notification du contrat.

**III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

**III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

**SECTION IV : PROCÉDURE**

**IV.1) DESCRIPTION**

**IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

**IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre  
Accord-cadre avec un seul opérateur  
Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant huit ans :

**IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

**IV.1.6) Enchère électronique :**

**IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

**IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

**IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S :

**IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

**8 novembre 2021 - 12:00**

**IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

Date :

**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation :**

français

**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

**IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres**

Date : 8 novembre 2021 - 14:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

### **VI.1) RENOUELEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

### **VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

### **VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis à l'entité adjudicatrice. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré " hors délai " si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (cd-rom, dvd-rom, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention " copie de sauvegarde ", ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante : Grand Besançon Métropole 4 rue Gabriel Plançon 25043 BESANCON Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Numéro de la consultation : 2021-fcs-dea-0254

Une visite sur site est préconisée. Les conditions de visites sont les suivantes : Les visites pourront être organisées entre le 11 et le 22 octobre 2021. Prendre contact auprès de Monsieur Quentin HUART au 03 81 41 55 98 ou Cécile PINCHEMEL au 03 81 87 86 65 ou Olivier JEANNEROT au 03 81 41 55 95

### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

#### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Besançon, 30, rue Charles Nodier Cedex 3, 25044, BESANCON, F,  
Téléphone : (+33) 3 81 82 60 00, Courriel : [greffe.ta-besancon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-besancon@juradm.fr), Fax : (+33) 3 81 82 60 01,  
Adresse internet : <http://besancon.tribunal-administratif.fr/>

#### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends, 1, rue du Préfet Claude Erignac, 54038, NANCY CEDEX, F

#### **VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du C.J.A. pour les pouvoirs adjudicateurs et art. L 551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices) ; - référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du C.J.A.) ; - recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence " Tarn-et-Garonne ", qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées).

#### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

### **VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

29 septembre 2021